Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260331-DB_2026_052-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le **trente et un mars** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Franck LUCAS, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration :

Mme Cristina FEUNTEUN	a donné procuration à	M. Philippe BAPTISTA SOARES
M. Alain RAULT	a donné procuration à	M. Pascal HERVÉ

Secrétaire de séance : Mme Julie LEMAITRE

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2026-052
Rapporteur : Sandra LE MEUR, Maire

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants ou un établissement public, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, un président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres.
Pour rappel, la liste en présence pour le scrutin électoral du 15 mars 2026 a remporté la totalité des sièges.
Chaque membre de l'assemblée délibérante s'exprime en faveur d'une liste entière, sans panachage, ni vote préférentiel.

La liste déposée est la suivante : Liste A
membres titulaires : 5
membres suppléants : 5

Il est procédé au vote à scrutin secret, sauf si décision de l'assemblée délibérante « à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret », ainsi qu'au dépouillement.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260331-DB_2026_052-DE

Les résultats sont les suivants :

1°) - Membres titulaires :
sièges à pourvoir : **5**
suffrages exprimés (SE) : **29**
nombre de voix obtenues par la liste : **29**

2°) - Membres suppléants :
sièges à pourvoir : **5**
suffrages exprimés (SE) : **29**
nombre de voix obtenues par la liste : **29**

À l'issue du vote,
3°) - **Sont élus membres à la commission d'appel d'offres, avec 29 voix :**

Membres titulaires :
- **Patrick ALLAND**
- **Roland RAOULT**
- **Alain RAULT**
- **Solenn INIZAN**
- **Cristina FEUNTEUN**

Membres suppléants :
- **Catherine MICHEL**
- **Philippe BAPTISTA SOARES**
- **Fabrice LEMERCIER**
- **Ludovic MICHEL**
- **Franck LUCAS**

A Trégueux, le 03 avril 2026

La secrétaire de séance,

Mme Julie LEMAITRE

Le Maire,

Mme Sandra LE MEUR